



Crésus Salaires

19.3 - Réglages pour la comptabilisation sans Cresus Comptabilité

19.3 - Réglages pour la comptabilisation sans Cresus Comptabilité

Si vous n'utilisez pas Cresus Comptabilité mais souhaitez cependant pouvoir exporter les écritures comptables et les numéros de comptes à imputer sur un fichier externe (Excel ou **.txt**, par exemple) :

- décochez la case *Comptabilité sécurisée*;
- sélectionnez, à la rubrique *Dossier compta*, l'emplacement où le fichier généré sera enregistré lors de la comptabilisation.

La définition des comptes à imputer se fait de même que pour les utilisateurs de Cresus Comptabilité (§19.1 Réglages pour la comptabilisation avec Cresus Comptabilité).